

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/295/Add.29/Rev.1  
11 septembre 2007

(07-3782)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## QUESTIONNAIRE SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Communication présentée par le Costa Rica

Révision

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
<b>Droits, obligations et application pratique de l'Accord SPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de l'Accord SPS dans le cadre du commerce international (renseignements issus des travaux du Comité SPS)</li> <li>- Travaux des organisations internationales de référence (Codex, CIPV et OIE) en rapport avec l'Accord SPS</li> <li>- Affaires de règlement des différends concernant des mesures sanitaires et phytosanitaires</li> </ul>	<p>Formation sur les thèmes visés par l'Accord SPS et leur application tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équivalence, nouvelles propositions liées à l'article 6 de l'Accord SPS (régionalisation)</li> <li>- Harmonisation</li> <li>- Annexe C de l'Accord SPS</li> <li>- Procédures de règlement des différends</li> <li>- Résultats du processus d'examen de l'Accord SPS</li> </ul> <p>Cette formation serait destinée aux fonctionnaires du SFE et de la SENASA et à d'autres organismes du secteur public, ainsi qu'aux producteurs agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en vue de la participation effective des fonctionnaires aux négociations multilatérales, régionales ou bilatérales et autres instances spécialisées dans le domaine sanitaire et phytosanitaire</li> <li>- Formation et sensibilisation des fonctionnaires du secteur public et des employés des entreprises agroalimentaires à la</li> </ul>	<p><b>Services:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils en vue de la révision de la réglementation nationale et de son harmonisation avec les règles et directives internationales</li> <li>- Évaluation du niveau de conformité avec les prescriptions sur les différents marchés</li> <li>- Système de diffusion efficace des notifications auprès des différents utilisateurs des renseignements en matière sanitaire et phytosanitaire (point national d'information)</li> </ul> <p><b>Matérielle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une base de données pour le système de notification et d'information des utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès au marché des produits biologiques au Japon (reconnaissance des pays tiers)</li> <li>- Formation de ressources humaines aux négociations commerciales sur les mesures SPS</li> <li>- Renforcement des capacités du pays en matière de respect et de vérification, en ce qui concerne les règles et les normes sanitaires et phytosanitaires</li> <li>- Articulation efficace entre le secteur public et le secteur privé pour améliorer la compétitivité grâce à l'application correcte des mesures sanitaires et phytosanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture biologique</li> <li>- Révision/ajustement de la réglementation et des prescriptions que le pays doit respecter pour faciliter les échanges mondiaux</li> </ul>

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
		<p>réglementation sanitaire et phytosanitaire et à l'importance de son respect</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur les nouvelles tendances en matière de réglementations publiques et de règles privées dans le domaine sanitaire et phytosanitaire</li> </ul>			
<b>Sécurité sanitaire des produits alimentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des risques et détermination du niveau de protection approprié</li> <li>- Résidus de médicaments vétérinaires, de pesticides et autres métaux lourds</li> <li>- Réglementation du Codex Alimentarius sur l'innocuité des produits alimentaires</li> <li>- Systèmes et procédures d'inspection, de contrôle et de certification en matière d'innocuité des produits alimentaires, depuis la production primaire jusqu'à la table du consommateur, tels que la traçabilité, les BPF, les HACCP, entre autres</li> </ul>	<p>Formation concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des risques et détermination du niveau de protection approprié, à l'intention de la communauté scientifique, des producteurs et des fonctionnaires gouvernementaux</li> <li>- Formation et habilitation de personnel technique et professionnel en matière d'analyse des risques</li> <li>- Établissement de méthodes d'inspection, d'échantillonnage et d'enquête</li> <li>- Bonnes pratiques agricoles pour le producteur</li> <li>- Systèmes d'accréditation et de certification des produits sûrs</li> <li>- Conseils d'experts en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des programmes relatifs aux résidus de médicaments vétérinaires, de pesticides, dans les végétaux, les eaux et les substrats</li> <li>- Amélioration de la capacité des services d'inspection des produits alimentaires et renforcement des laboratoires</li> <li>- Mise en place de systèmes d'information et d'analyse des données sur les produits alimentaires, les établissements et la réglementation nationale et internationale</li> <li>- Conseils en matière de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des politiques et des stratégies nationales en matière d'innocuité des produits alimentaires, ce au moyen de: i) la modernisation de l'infrastructure, ii) la modernisation de la législation dans le domaine alimentaire et, iii) l'analyse des prescriptions en matière de gestion et d'organisation en vue de l'élaboration de programmes modernes et efficaces de contrôle des produits alimentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de programmes de communication et de participation du consommateur en vue de l'amélioration de l'innocuité des produits alimentaires</li> <li>- Cadre normatif pour la production, la préparation et la commercialisation des produits alimentaires, des fruits et des légumes frais</li> <li>- Établissement d'un réseau de laboratoires</li> </ul>

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
		analyses chimiques applicables à l'innocuité des produits alimentaires d'origine animale et végétale - Conseils d'experts en essais radio-immunologiques - Conseils d'experts en méthode de criblage et méthodes de confirmation - Conseils d'experts en analyses microbiologiques applicables à l'innocuité des produits alimentaires d'origine animale et végétale - Formation des fonctionnaires du Programme national sur les résidus de pesticides dans les végétaux aux techniques d'échantillonnage et de récolte et aux stratégies de réduction des résidus - Programmes de formation des consommateurs	mise en œuvre de nouvelles méthodes de laboratoire et d'amélioration des pratiques de laboratoire et des systèmes d'assurance de la qualité - Base de données contenant des renseignements relatifs au Programme national sur les résidus dans les végétaux		
<b>Santé des animaux</b>	Compréhension générale de l'Accord SPS et son rapport avec la réglementation internationale en matière de santé des animaux et d'innocuité	Formation en: - Normalisation et harmonisation de la réglementation relative à la santé des animaux et à la santé publique vétérinaire	- Développement du Système d'information épidémiologique (SIVE) - Modernisation de l'infrastructure des	- Facilitation du processus de mise en œuvre de la traçabilité, du zonage et de la compartimentation	- Élaboration de projets de surveillance épidémiologique - Réalisation de simulacres des

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des risques, transparence, procédures de règlement des différends, équivalence et régionalisation</li> <li>- Assurance qualité en matière de santé des animaux à tous les niveaux et en particulier en laboratoires</li> <li>- Bonnes pratiques de fabrication concernant les médicaments vétérinaires</li> <li>- Établissement d'un système de pharmaco-vigilance</li> <li>- Établissement de programmes de formation à l'intention des autorités policières et judiciaires concernant l'application du contrôle sanitaire pour la lutte contre les maladies et la contrebande d'animaux et de produits d'origine animale</li> <li>- Formation aux systèmes d'information géographique</li> <li>- Formation à l'administration et à la gestion des services vétérinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>laboratoires chargés de l'innocuité des produits alimentaires et des sous-produits d'origine animale</li> <li>- Mise en œuvre des normes de qualité conformément aux normes INTE/ISO/CEI 17020:2000, INTE/ISO/CEI 17025, ISO 9001</li> <li>- Équipements pour les laboratoires de microbiologie et de toxicologie</li> <li>- Incinérateurs aux postes frontière</li> <li>- Conception, mise en œuvre et formation à l'utilisation de logiciels pour la mise en fonctionnement du système de diagnostic en poids frais des maladies aquacoles (histopathologie)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>maladies de la grippe aviaire, de la fièvre aphteuse et de la peste porcine</li> <li>- Stages sur le contrôle des déplacements d'animaux</li> </ul>

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
<b>Santé des végétaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Systèmes de gestion de la qualité concernant les processus de surveillance, d'exportation, d'inspection et les zones exemptes</li> <li>- Systèmes d'inspection aux points d'entrée et traitements phytosanitaires</li> <li>- Systèmes de surveillance des parasites dans les cultures destinées à la consommation nationale ou à l'exportation</li> <li>- Biosécurité</li> <li>- Analyse des risques</li> </ul>	<p>Formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages (formation en cours d'emploi) concernant les systèmes de surveillance, la certification phytosanitaire, et l'inspection aux points d'entrée dans le pays où sont réalisés les échanges commerciaux</li> <li>- Systèmes d'inspection et traitements phytosanitaires, surveillance des cultures destinées à la consommation nationale ou à l'exportation</li> <li>- Formation aux techniques d'identification des parasites au niveau des points d'entrée</li> <li>- Élaboration de stratégies nationales en matière de biosécurité</li> <li>- Formation de fonctionnaires à l'analyse des risques phytosanitaires (ARP)</li> </ul>	<p><b>Services:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration et mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité</li> <li>- Évaluation et amélioration des procédures générales et spécifiques dans le cadre des systèmes de surveillance</li> <li>- Évaluation et redéfinition des systèmes d'inspection et de contrôle</li> <li>- Définition des traitements et des méthodes d'application</li> <li>- Système d'information pour la surveillance et le contrôle des parasites</li> </ul> <p><b>Matérielle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'un système électronique concernant les parasites et la découverte de parasites</li> </ul>		

<b>Besoins d'assistance technique:</b>					
	<b>Information</b>	<b>Formation</b>	<b>Infrastructure: (matérielle et/ou de services)</b>	<b>Préoccupations spécifiques</b>	<b>Autres</b>
<b>Coordonnées de la personne à contacter</b>	Servicio Nacional de Información: Centro de Información y Notificación en Medidas Sanitarias y Fitosanitarias Servicio de Protección Fitosanitaria del Estado y Servicio Nacional de Salud Animal Ministerio de Agricultura y Ganadería Apartado Postal 10094 – 1000 San José, Costa Rica Téléphone: + (506) 260 83 00 (poste 2090) Fax: + (506) 260 83 01 Courrier électronique: <a href="mailto:notificaciones@protecnet.go.cr">notificaciones@protecnet.go.cr</a>				

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

*(Ces renseignements peuvent inclure, entre autres choses, une description plus détaillée de l'assistance technique requise, tout renseignement général pertinent sur les raisons de la demande, la possibilité d'adopter une approche régionale pour l'octroi de l'assistance demandée et la possibilité d'une approche coordonnée entre les organisations internationales pertinentes.)*

---